Saint-Maurice, sont la plupart du temps impraticables.

» Pour la chaussée, c'est pis encore. Après l'orage de jeudi, la route, qui vient d'être réparée, présentait l'aspect d'un vaste lac de sable détrempé sur le bord duquel les trottoirs formaient de longues flaques d'eau boueuse ; de sorte qu'il était impossible aux malheureux piétons de s'aventurer dans cette mare sans s'enfoncer jusqu'aux chevilles.

» L'entrée de la ville présente, du côté de Saint-Maurice un aspect repoussant ; tardera-t-on longtemps encore à porter remede à ce regrettable état de choses ?»

PROPHÉTIE

Le temps effacera le nom de nos victoires,
On oublira peut-être Arcole et Marengo,
Mais le nom de Vaissier restera dans l'histoire,
Car Vaissier inventa le Savon du Congo !
28400d *Parfumerie du Congo, Roubaix-Paris.*

CONCERTS ET SPECTACLES

Wattrelos. — Le concert, donné dimanche, n'a pas été favorisé par le beau temps; le monde commençait à arriver quand la pluie est venue en empêcher l'affluence.

L'ouverture a été faite par la musique municipale de Wattrelos, sous la direction de M. L. Montagne.

Cette société possede de bons éléments ; son directeur a de grandes capacités musicales ; du reste sa renommée n'est plus à faire. M. L. Montagne est assez connu. Cette société a été beaucoup applaudie.

Une poésie sur *La Mouche*, a été déclamée avec goût et finesse par un instituteur de Roubaix; aussi les applaudissements n'ont-ils pas manqué.

Une autre poésie, *L'enfant de Paris*, a été aussi fort bien déclamée par deux jeunes éleves de l'école du centre, dirigée par M. Duhamel : Beaucoup de personnes n'ont pu retenir leurs larmes.

La société l'*Union Chorale* (directeur M. Lorthiois) a exécuté plusieurs chœurs d'une façon digne d'une société savamment dirigée. Cette société qui se compose de 50 exécutants est en train de faire de grands progrès; l'ensemble et la justesse ont été fort remarqués : le travail incessant de MM. Jules Delcroix, président et H. Briffaut fils, sous-chef, pour l'organisation de cette société, ne peut manquer de la faire monter dans la voie du progres.

Un chœur a été chanté par les éleves de l'école de M. Duhamel, instituteur communal; ces éleves, sous la direction de M. Lecoq, instituteur-adjoint, ont été beaucoup applaudis. M. Lecoq mérite toutes nos félicitations.

La ville de Wattrelos doit beaucoup de reconnaissance à MM. Duhamel et Francelle, instituteurs, pour leur concours dans cette fete, organisée dans le but de compléter les ouvrages de la bibliothèque populaire.

Le lendemain à 5 h. a eu lieu le tirage de la tombola en présence de M. le commissaire de police et de MM. les instituteurs ; voici les numéros gagnants :

935	3011	3462	1173	3123	2295	774	4710	2759	3980
1873	2686	5201	1660	2293	1883	3596	1175	2079	59
1727	1248	4569	3845	4394	1592	3088	2944	5462	676
2710	1412	1541	1869	267	3029	529	4527	84	4355
911	5167	3887	4121	776	4642	2275	981	4887	2093
2243	4608	4273	4233	3328	4827	2400	671	1241	740
2971	3053	1319	4556	631	206	2637	209	1761	596
1760	1271	1729	3410	375	541	1956	4647	1665	2287
364	2528	4915	350	2072	3619	2756	2078	1287	4500
4247	1439	758	5162	4238	4395	429	2992	4347	706
4386	4446	4573	1290	1149	5177	1273	366	1807	1786
5138	1587	412	2329	3677	1650	2103	2605	3161	504
482	3914	4632	2570	838	4482	101	4193	3178	2514
895	3213	4270	3560	1664	4276	3576	3011	4116	5106
4152	1250	3193	630	3087	1523	2720	1614	3129	4101
607	4293	2808	3608	2169	1322	607	4654	4515	2018
3560	4588	287							

Quelques lots ne sont pas encore réclamés. Ceux qui possèdent des numéros gagnants sont priés de les présenter avant le 12 juin. Passé cette date les lots seront acquis à l'œuvre.

M. Pierre Catteau, toujours généreux, avait fait don pour la circonstance d'un joli cartel et de deux candélabres en bronze.

Ce don a fermé le premier prix.

M. Pierre Dhalluin avait offert une jolie parure-jardinière.

M. Denis-Pollet avait fait don d'un très beau fauteuil.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. PARENTY.

Audience du samedi 4 juin 1887

Filouterie d'auberge. — Un sieur X... était venu dernièrement prendre des consommations chez M. Merlin, cabaretier à Roubaix. Quand vint le moment, où ce n'est plus la chope qui se vide mais la poche, il déclara n'avoir pas un sou.

Le cabaretier, furieux, dénonça le fait à un agent de l'autorité, qui crut devoir lui fournir le logement au même prix que la boisson. X... demande une remise à huitaine pour plaidoiries de son avocat. Elle lui est accordée.

Vols à Roubaix. —Victor Betier, Martin Dezitter et Jules Ponthieu sont trois voleurs qui n'en sont pas à leur coup d'essai. Montres, pantalons, gilets, fournitures de divers genres, ne leur déplaisaient pas.

Leurs victimes, quisont toutes de Roubaix, défilent devant le tribunal et lui font le récit bien triste d'ailleurs de leurs mésaventures. A M. Baudemont, succède M. Meurisse, qui est lui-même suivi de la dame Scherperelle. M. Descamps vient enfin. Le tribunal condamne nos voleurs à un an d'emprisonnement.

Un adroit filou. — Alexandre Dathènes n'est pas un de ces vulgaires voleurs qui se contentent de voler à un étalage une paire de bottines ou un malheureux gilet.

A de plus beaux objets ce monsieur veut prétendre

Il trouve que, pour voler, mieux est de voler une belle somme que de risquer la prison pour un objet sans valeur. Il trouve inutile aussi de courir les aléas des vols aux étalages et les risques de ceux qui demandent l'heure aux paisibles bourgeois pour leur enlever leur montre.

Il procède d'une façon beaucoup plus intelligente. C'est un adroit escroc qui se fait remettre des sommes d'un débiteur en prétendant qu'il se présente au nom de son créancier.

Comme il a d'élégantes manières et ce je ne sais quoi de « select » et de « superchic » qui « tape » à l'œil, il arrive à faire des victimes, à Lille elles sont nombreuses. A Roubaix elles sont représentées par M. Vanhasque qui jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.

Notre escroc est condamné à huit mois de prison.

MAITRE CARRÉ.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 4 juin 1887.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

La manifestation dont la *Fanfare Delattre* a été l'objet à sa rentrée du Havre, manifestation à laquelle une grande partie de la population prenait par, fut pour nous une consolation et la preuve certaine que la ville tout entière réprouvait les manœuvres odieuses qui devaient paralyser nos moyens d'exécution dans la lutte acceptée, et s'opposer à l'accueil cordial, qu'en toute autre circonstance on n'eût point manqué de faire à une société roubaisienne au concours du Havre.

Aussi, satisfaits de cette marque de sympathie, Roubaisiens avant tout, voulant la concorde entre tous les nombreux corps de musique que compte notre vaillante cité, voire entre toutes les personnes qui s'y livrent à l'étude de ce délicieux passe-temps, étions-nous fermement décidés à oublier et à nous remettre à l'œuvre, pour reconquérir un prestige que nous persistons à ne pas croire perdu selon nous, la conscience n'étant pas un vain mot; connus, désapprouvés, blâmés de tous, les auteurs de cette trame machiavélique, devaient se trouver déjà assez punis.

C'est donc à contre cœur que nous revenons sur ce triste sujet, amenés que nous y sommes par les deux lettres de MM. Wissand et Cattelain, insérées dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* des 1er et 2 juin, c'est à dire deux jours après notre rentrée du Havre et 12 jours après la publication de notre lettre rectifiant l'article de la *Revanche*. Cette lettre après tout ne désignait nommément personne. Comment se fait-il que seuls MM. Cattelain et Wissand s'y soient reconnus et aient tardé si longtemps à désabuser l'opinion publique ? Quel besoin ont-ils éprouvé de lancer ainsi tout-à-coup leur prose aux quatre vents ?

MM. Cattelain et Wissand ignoraient sans doute ce que tout le monde commence à savoir, qu'un nombre considérable de personnes, connaissant les détails de cette triste machination, et le correspondant de la *Revanche* (les premiers, par esprit de justice, le second indigné du rôle qu'on lui a fait jouer en trompant son patriotisme) se trouvent à notre disposition et que désormais, quiconque, se croyant accusé de cet acte que nous ne voulons plus qualifier, ne peut se disculper que devant ces Messieurs et nous réunis.

Permettez-nous, Monsieur le directeur, d'ajouter encore quelques mots à cette lettre déjà bien étendue, pour remercier par la voie de votre journal, toute la population roubaisienne du sympathique accueil qu'elle a fait à nos musiciens mardi dernier. Les sociétaires de la *Fanfare Delattre* auront toujours à cœur de rester dignes de la bienveillance qui leur a été témoignée et ils espèrent, en une occasion meilleure, prouver qu'ils n'ont pas démérité de la ville de Roubaix et que le drapeau de la cité est entre bonnes mains.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération bien distinguée.

La Commission administrative de la Fanfare-Delattre.

NORD

L'élection des délégués de Rosendael. — Nous avons annoncé que le Conseil de préfecture du Nord avait invalidé les élections de huit des délégués sénatoriaux de Rosendael, alors qu'il est de notoriété publique que ces élections avaient été absolument régulières. Mais les élus étaient conservateurs et cela suffisait.

Hier, le Conseil municipal de Rosendaël a procédé à de nouvelles désignations. Les huit invalidés ont été réélus, savoir : MM. Vangrevelynghe, 21 voix; Denys, 16; Deboriès, 14; Schodduyn, 13; Lefever, 13; Carton, 14; Bulteel, 13; de Bavre, 12.

A la première élection, les élus n'avaient obtenu que 12 suffrages. Comme on le voit, sauf un, ils ont gagné tous des voix.

C'est un échec personnel pour M. Trystram et un bon indice pour le parti conservateur.

Traité de commerce avec la Corée. — L'*Officiel* promulgue samedi matin le traité de commerce entre la France et la Corée. Parmi les objets frappés à l'importation d'une taxe de 5 0[0 *ad valorem*, nous remarquons les suivants qui intéressent notre région : Blé et céréales de toute espèce, briques et tuiles, charbon et coke, farine et gruau de toute espèce, fils de toute espèce, de coton, laine, chanvre etc., excepté de soie ; graines de toute espèce, laines non manufacturées, lin, chanvre et jute, tourteaux de graines oléagineuses.

Parmi les objets frappés d'une taxe de 7 1[2 0[0 *ad valorem* figurent les suivants :

Mélange de coton et de laine, de toute espèce, mélange de coton et de soie, de toute espèce ; objets manufacturés en coton, de toute espèce ; soie brute, devidée, filée, bourre de soie, déchets ; sucre brun et blanc, de toute qualité, melasses, sirops ; tapis de toute espèce ; teintures, couleurs, huiles et matières entrant dans la composition ou servant à la préparation de couleurs ; tissus de laine de toute espèce ; tissus de soie, tissus de toile, tissus mélangés toile et coton, toile et laine, toile et soie, gris, blancs, ou imprimés, tissus mélangés soie et laine, de toute espèce ; toile à voile, toile huilée ; verrerie de toute espèce. La bière est frappée d'une taxe de 10 pour cent *ad valorem*, et le tabac sous toutes ses formes d'une taxe de 20 pour cent.

BELGIQUE

Bruxelles. — La situation ne s'est pas sensiblement modifiée depuis hier; il existe cependant une tendance à une reprise prochaine du travail

Au Levant du Flenu, il y a 300 ouvriers de plus qu'hier, mais il y en a 300 de moins au puits n° 4 à Jemmapes et à Quévy.

A Agrappe, une cartouche de dynamite a été placée sur la fenêtre d'une maison habitée par un mineur qui continue à travailler; l'explosion n'a causé que des dégâts insignifiants.

Par suite de l'arrestation de Fauviaux, le meeting des ouvriers mineurs qui devait être tenu à Wasmes n'a pas eu lieu.

Le nombre actuel des grévistes est de 11.050.

A Gand, un grand meeting a été tenu dans le local du « Vooruit ».

M. Anseele a déclaré que les soldats avaient été excités par leurs officiers à tirer sur les ouvriers et qu'il ne faut pas leur en vouloir s'ils ont agi comme des « esclaves ».

—Le *Moniteur* vient de publier le résultat du concours de 1887 entre les Universités de l'Etat et les universités libres pour la collation des bourses de voyage.

L'Université de Louvain en a obtenu 5 sur 7, Liége 2, Gand et Bruxelles 0.

— En tête de la partie officielle du *Moniteur* figure le rapport suivant, signé des noms de tous les ministres :

» Sire, Monseigneur le prince Baudouin a accompli, en ce jour sa dix-huitième année.

» Les ministres de Votre Majesté ont l'honneur de proposer au Roi la signature d'un arrêté qui consacre cet anniversaire en décernant au prince le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold.

» Suivant l'exemple de Votre Majesté et celui de Son Auguste père, Monseigneur le prince Baudouin a pris sa place dans les rangs de l'armée, et il a voulu s'initier à la vie nationale en s'instruisant à cette école de devoir et de patriotisme.

» Le Peuple Belge s'associera avec joie au témoignage d'affection que Votre Majesté donne aujourd'hui à Son Royal Neveu, et prouvera ainsi l'attachement qu'il ressent pour la troisième génération d'une dynastie à laquelle l'unissent des liens de plus en plus étroits. »

Ce rapport est suivi d'un arrêté royal par lequel Sa Majesté voulant donner à son neveu bien-aimé, le prince Baudouin, une marque nouvelle de son affection, le nomme Grand Cordon de l'ordre de Leopold.

Heyst-sur-Mer va être doté d'un système complet d'égoûts qui contribueront considérablement à la salubrité de cette charmante station balnéaire.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 juin.* — Marie Eggermont, rue Jean-Bart, 30 — Henri Heuscart, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 14— Alphonse Liagre, rue de Lannoy, fort Desprez, 5. — Théodore Gallet, rue du Tilleul, cour Dhont, 4 — Marie Baudewyn, rue d'Espagne, 27. — Berthe Wallecan, rue du Fort, 34. — Félix Delplanque, Hôtel-Dieu. — Daniel Weerts, rue de l'Espérance, 67. — Berthe Rosse, rue de l'Epeule, cour Delobel, 12. — *Mariages du 4 juin.* — Joseph Dubus, 27 ans, apprêteur, rue d'Inkermann, 179, et Zulma Vignolle, 24 ans, piquriere, rue de Lille, cour Lefebvre. — Jules Vanbellinghen, 23 ans, teinturier, rue Jacquart, 119, et Juliette Samson, 33 ans, tailleuse, à Tourcoing. — *Déclarations de décès du 4 juin.* — Edouard Cousin, 24 ans, brossier, rue de l'Alma, cour veuve Florin, 9. — Antoine Dyedereck, 74 ans, propriétaire, rue Saint-Eleuthère, 9. — Blanche Vraux, 3 ans, rue de la Concorde, 9.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 2 juin.* — Marceline Frenoy, rue de Menin. — Martine Daert, au Blanc-Seau. — Marie Loridan, rue de la Croix-Blanche. — Marie Devolder, à la Marlière — Justine Vandenberghe, rue des Bons-Enfants. — *Mariages du 4 juin.* — Martial Bossuyt, 24 ans, tisserand, et Marie Verbeke, 19 ans, repasseuse. — Henri Dahayon, 23 ans, menuisier, et Céline Dewilde, 25 ans, tricoteuse. — *Déclarations de décès du 2 juin.* — Bernard Vandenbruwaene, 67 ans, sans profession, rue de Lille. — Etienne Delabre, 4 mois 20 jours, rue du Haze. — Louis Benoit, 51 ans 4 mois, boueur, rue chemin de la Latte. — Judienne Vanhée, 66 ans 4 ans, sans profession, rue des Trois-Pierres. — Jules Deltour, 2 ans 4 mois, au Hallot.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de naissances du 28 au 4 mai.* — Néant. — *Mariages.* — Adolphe Delahouse, 27 ans, de Bousbecque, et Marie Brunelle, 24 ans, de Bousbecque.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 20 mai au 3 juin.* — Félicie Huyghe, la Vignette. — Jeanne Balois, le Blaton. — Jules Forrest, le Blaton. — Zoé Cornille, la Bassée. — Henri Tuytens, la Vignette. Julie Deivoorde, la Brasserie. — *Mariages.* — Henri Maertens, 33 ans, tisserand, à Roncq, et Philomène Vanneste, 45 ans, ménagère, à Linselles. — *Déclarations de décès du 20 mai au 3 juin.* — Cyprien Duthoit, 26 mois, le Bois-Blanc. — Jeanne Marcaux, 9 mois, la Bassée. — Jules Forrest, 3 jours, le Blaton. — Albert Delerue, 3 mois, la Vallée. — Flavie Delourme, 71 ans, ménagère, la Vallée. — Jean Bugniaut, 40 ans, tisserand, la Brasserie.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — *Déclarations de naissances du 18 au 26 mai.* — Clément Carette, au Trieu-de-Meurchin — Irma Dugardin, Trieu-de-Meurchin. — Aglaure Lefebvre, au Tronquois.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille MONTAGNE-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Stéphanie FLORIN, décédée à Roubaix, le 1er juin 1887, à l'age de 80 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 5 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 6 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 25.

Les amis et connaissances de la famille VRAUX-DEWITTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Blanche-Rosalie VRAUX, décédée à Roubaix, le 4 juin 1887, à l'age de 3 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 5 courant, à 3 heures 3[4, en l'église Saint-Marvin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Concorde, 9.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 6 juin 1887, à 10 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Philippe-Ferdinand-Joseph MOTTE, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, époux de Dame Léonie GRIMONPREZ, décédé à Roubaix, le 11 mai 1887, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un obit, en l'église Saint-Martin, le mercredi 8 juin, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des Messes Anniversaire seront célébrées au Maitre-Autel de l'église paroissiale de La Madeleine, à Lille, le lundi 6 juin 1887, pendant toute la matinée, et un Obit solennel sera chanté le même jour, à 11 heures (les Laudes à 10 heures 1[2), pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Stanislas-Xavier BAYART, filateur, vice-consul du Brésil, chevalier de l'Ordre impérial de la Rose du Brésil, officier de l'Ordre du Buste du Libérateur des Etats-Unis de Vénézuela, décédé à Lille, le 6 juin 1885, à l'age de 67 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 6 juin 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DESALMONT, époux de Dame Eugénie MILLES-CAMPS, décédé à Roubaix, le 4 juin 1886, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Wasquehal, le mardi 7 juin 1887, à 10 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine-Adéline-Joseph DUTILLEUL, épouse de M. Désiré DELESALLE, décédée à Wasquehal, le 5 mai 1887, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 6 juin 1887, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Célina-Zélie TRUFFAUT, décédée à Roubaix le 15 avril 1887, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 juin 1887, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'ame de Dame Laure-Louise GALENNÉ, épouse de M. Alfred FOURNIEZ, décédée à Roubaix, le 3 mai 1887, dans sa 21e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix, le lundi 6 juin 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Adolphe-Joseph MOULARD, époux de Dame Louise FLAMEN-COURCH, décédé à Roubaix le 18 avril 1887, à l'age de quarante huit ans, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 juin 1887, à 10 heures 1[4, pour le repos des âmes : de Monsieur Pierre-Joseph LORIDANT, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1876, à l'age de 70 ans 3 mois, et de Dame Marie-Angélique LEROUGE, son épouse, décédée à Roubaix, le 8 juillet 1883, dans sa soixante-dix-neuvieme année, administrés des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVISGRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Une grève qui ne durera pas. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Les jeunes filles de la petite ville de Newton (New-Jersey) viennent de se constituer en société « contre le vice dans le but de regénérer les jeunes gens ». Toutes les jeunes fille qui veulent en faire partie de la nouvelle Société sont tenues de s'engager à repousser impitoyablement les avances de tout homme faisant usage de boissons alcooliques ou de tabac, sous quelque forme que ce soit.

Il paraît que plus de cinquante jeunes filles à marier ont déjà signé cet engagement. Mais voici que les jeunes gens de Newton refusent de se soumettre à cette règle, qu'ils considèrent comme tyrannique et arbitraire au premier chef, et se vengent en allant chercher dans les localités voisines des jeunes filles moins sévères.

La bibliothèque de Berlin, qui était une des plus riches de l'Europe en manuscrits arabes (elle en possédait 6,500), vient d'en acquérir encore 250 d'une grande valeur. Un voyageur connu, M. Glaser, en avait apporté une collection considérable de l'Yémen, et offrait d'en céder une partie ; l'argent manquant, l'empereur les a acquis sur les fonds qui sont à sa disposition et en a fait don à la bibliothèque. On possédait fort peu de manuscrits originaires du sud de l'Arabie ; les populations se refusaient absolument à les livrer aux infidèles, et, il y a soixante-dix ans, le voyageur allemand Seetzen paya de sa vie l'audace de s'en être procuré de quelques-uns. M. Glaser a été plus heureux que son prédécesseur et il a pu en recueillir un très grand nombre dans l'Yémen.

La plupart ont trait à l'histoire, à la géographie et aux coutumes du pays ; les plus intéressants, ditoon, sont des grammaires et des dictionnaires. Ils étaient en général absolument inconnus ; une douzaine d'entre eux seulement avaient été décrits par Hagi Khalita. Il y en a de fort anciens, datant du huitième ou du dixième siècle de l'hégire ; la plupart malheureusement sont en assez mauvais état ; l'humidité et les vers les ont gâtés ; beaucoup de pahes ont été arrachées ; les textes ont été fort raturés, et, suivant une coutume assez fréquente chez les Orientaux, les noms des auteurs ont été effacés et remplacés par d'autres. La collection n'en est pas moins fort curieuse, et les arabisants sauront sans doute apprécier, comme il convient, la nouvelle acquisition de la Bibliothèque de Berlin.

Un soldat. — Le 1er septembre 1870, pendant que le roi Guillaume s'écriait : « Oh ! les braves gens ! » en voyant voler dans la plaine les casaques bleues de nos chasseurs d'Afrique qui chargeaient héroïquement, un capitaine du 3e régiment tomba foudroyé par trois balles. Une balle lui avait traversé le visage de part en part, brisant la voûte du palais, fracturant les maxillaires enlevant une partie de l'oreille droite. Une autre balle avait traversé la cuisse gauche et une troisième avait creusé un sillon sur le dos de la main droite.

C'était le capitaine Rozier de Linage.

Il resta là étendu, évanoui jusqu'au soir. Lorsqu'il s'éveilla, il lui sembla qu'il ne faisait qu'un avec la terre sur laquelle il était couché.

Des compagnies prussiennes passaient, faisant sonner le sol sous leurs bottes. Les pas des soldats retentissaient dans la tête fracassée de l'officier que dévorait une soif intense. D'une compagnie, deux soldats se détachèrent : l'un lui prit sa montre, l'autre lui arracha sa croix d'honneur. Un capitaine prussien vit la scène et chargea, le sabre haut, les deux soldats qui deguerpirent. Il s'agenouilla à côté du Français, en lui disant : « Kamarad ! » et fit couler quelques gorgées de l'eau de sa gourde dans la bouche du blessé, puis il s'en alla

Le soir, des ambulanciers survinrent. Le blessé fut déposé sur la paille, dans une église déjà encombrée de morts et de mourants. Il se trouva adossé, pour ainsi dire, au corps, encore chaud, de son cousin, le colonel Alphonse de Linage, qui avait été frappé mortellement dans la même journée.

Puis, comme il ne pouvait ni parler ni manger, il fut évacué sur la Belgique, et revint, en se traînant comme il put, jusqu'en Dauphiné, chez lui, dans sa terre de famille.

A peine rafistolé, incapable, encore, de manger, ne se nourrissant que de lait et de bouillon, il rentra à son régiment et continua sa carrière.

Mais, malgré un palais artificiel, les ravages de l'horrible blessure subsistaient, amenant des troubles graves dans la nutrition, De sorte qu'on peut dire que c'est des suites de la blessure qu'il reçut à Sedan qu'est mort, avant-hier, le général comte Rozier de Linage, commandant la 3e brigade de cuirassiers, en son domicile, 10, avenue Bosquet. Un de ses médecins a dit : « Il est mort à Paris, mais il a été tué à Sedan. »

Le journal d'Odessa fait le récit suivant :

« Il a quelques jours cinq personnes du district d'Ismaël ayant été mordues par un loup enragé sont arrivées à la station bactériologique d'Odessa. L'une d'elles, un vieillard de 65 ans nommé Mitrofanow, montra durant la lutte avec la bête enragée une constance et une bravoure extraordinaires. Le 27 avril en allant dans la cour, Mitrofanow ressentit tout à coup une vive douleur dans le dos. En se retournant, il se trouva en face d'une bête sauvage dont la gueule écumait.

Il comprit de suite qu'il avait à faire à un loup enragé. Ne voyant aucun moyen d'échapper il fourra immédiatement sa main gauche dans la gueule du loup, saisit sa langue, tandis que de la main droite il l'étranglait d'une telle force que la bête tomba de suite par terre.

Toutefois la chance de la lutte était douteuse, le vieux se jeta finalement de tout son corps sur la bête et appela au secours, sur quoi plusieurs paysans arrivèrent et tuèrent la bête. Cependant, le vieillard héroïque ne pouvait délivrer son bras de la gueule du loup, les dents de ce dernier s'y étaient enfoncés trop profondément. Il fallut chercher une lime et limer la partie supérieure de la gueule ; alors seulement on put délivrer le vieillard fortement blessé des dents du loup. »

VARIÉTÉS

Les grands chiens et les gémeaux

Si nous prolongeons vers le sud la ligne qui joint les Trois Mages d'Orion, nous trouvons la magnifique étoile Sirius, la plus belle étoile du ciel, qui fait partie de la constellation du *Grand chien*.

Les deux principaux dieux de l'Egypte étaient Osiris et Isis. Osiris représentait à la fois le Soleil et le Nil ; il était adoré sous les traits du bœuf Apis, auquel deux temples étaient élevés à Memphis. Les fameuses pyramydes d'Egypte recouvrent, dit-on, le tombeau d'Osiris.

Isis, la femme d'Osiris, c'était la Lune. « On la représentait la main gauche levée, en signe de protection : la main droite pendante et armée d'une croix, signe de vie. Sa coiffure était surmontée de deux cornes de vache embrassant le disque solaire. »

Osiris eut un fils nommé Anubis, qui devint le compagnon fidèle d'Osiris et d'Isis et dont le vêtement était formé de *peaux de chiens*. Anubis fut associé au culte rendu par les Egyptiens à leurs deux grands dieux. Dans la ville de Cynopolis (ville des chiens), il recevait des honneurs particuliers ; l'animal qui lui était consacré comme symbole vivant, le chien, y était nourri aux frais du trésor. L'historien Hérodote nous apprend que le culte du chien, c'est-à-dire d'Anubis, s'étendait sur toutes les parties de l'Egypte. « Lorsqu'un chien vient à mourir dans une maison, tous ceux qui l'habitent se rasent la tête en signe de deuil, puis ils ensevelissent son corps dans des caisses sacrées. »

Anubis était figuré ordinairement avec un corps d'homme et une tête de chien. « Les Egyptiens le représentaient ainsi, nous dit Diodore, parce qu'il avait eu pour habitude de porter un casque recouvert d'une peau de chien lorsqu'il accompagnait Osiris dans ses expéditions guerrières. »

Anubis fut placé au ciel et devint la constellation dont nous nous occupons.

D'autres auteurs racontent que le célèbre Orion, le grand chasseur, » avait un chien d'une si grande légèreté, qu'il surpassait tous les autres animaux à la course; mais, devant lutter en vitesse contre un renard à qui Jupiter avait donné une légèreté égale, il fut enlevé au ciel, dans la crainte que les Destins ne lui fussent contraires. C'est la constellation du Grand Chien ».

Je serais certes embarassé de donner une étymologie raisonnable du nom de Sirius, la principale étoile de la constellation du Grand Chien. Sirius, disent les uns, vient de Siris, corruption d'Osiris ; Sirius, disent les autres, vient du mot sanscrit *Surya*, mot contracté de *swarya*, dérivé lui-même de *swar*, qui veut dire ciel, lumière... J'ai dit dans une précédente causerie, qu'en juillet Sirius se lève et se couche en même temps que le Soleil ; les croyances populaires attribuaient à la présence de cette étoile les châleurs plus vives de juillet, et comme la constellation dont Sirius fait partie se nomme en latin *Canis*, dont le diminutif est *canicula* (petite chienne), l'époque des températures élevées fut appelée Canicule. Les Egyptiens avaient une vénération toute particulière pour Sirius dont l'apparition précédait de quelques jours la bienfaisante inondation du Nil ; ils dataient de cette apparition leur année rurale. Les Egyptiens croyaient que le lever de Sirius avait présidé à la naissance du monde ; le premier de leurs mois était appelé Thoth, du nom de cette étoile.

La constellation du Petit Chien est voisine de la précédente; elle offre une très belle étoile appelée Procyon, dont la position dans le ciel est facile à déterminer, car elle occupe le sommet d'un triangle équilatéral, ayant à ses deux autres sommets Sirius et Betelgeuse (la belle étoile d'Orion). Ce petit chien disent les légendes, appartenait à Icare, fils de Dédale. On sait que, pour échapper du labyrinthe de Crète, dans lequel Minos l'avait enfermé, Icare se construisit des ailes avec des plumes d'oiseaux, jointes avec de la cire. S'étant élevé trop près du Soleil, la chaleur de l'astre fondit la cire et le malheureux Icare fut précipité dans la partie de la mer Egée qu'on appelle aujourd'hui mer Icarienne.

Cette légende ne semble-t-elle pas indiquer qu'Icare fut le précurseur de nos aéronautes modernes?

Le chien d'Icare témoigna une telle douleur à la mort de son maître, que Jupiter lui donna une place parmi les constellations.

La ligne droite qui joindrait B et D de la Grande Ourse, prolongée de l'autre côté des bœufs, rencontrerait Sirius; mais, avant d'atteindre le Grand Chien, elle traverserait la constellation des Gémeaux, dans laquelle nous voyons deux belles étoiles Castor et Pollux. Cette constellation présente ceci de remarquable, qu'elle fait partie du Zodiaque, c'est-à-dire des douze constellations que le Soleil semble visiter dans son mouvement apparent autour de la Terre. Son nom vient d'un mot latin qui signifie *jumeaux*, et s'explique naturellement par les noms de ses deux plus brillantes étoiles. On connaît la légende de Castor et Pollux. Ils étaient, dit-on fils de Jupiter, et pour cette raison étaient appelés les *Dioscures*, de deux mots grecs, *dios*, de Jupiter, et *kouroi*, jeunes hommes. Castor et Pollux accompagnèrent Jason à la conquête de la Toison d'or et se signalèrent par leurs exploits guerriers ; ils combattirent avec succès les pirates qui infestaient l'Archipel, et les habitants des îles, dans leur reconnaissance, leur élevèrent des autels. Des deux frères, Pollux seul avait reçu de Jupiter le don de l'immortalité, sans que la raison de cette préférence soit indiquée par les historiens ; toujours est-il que, lorsque Castor périt sous les coups de ses ennemis, Pollux demanda à son père de l'affranchir de l'immortalité ou de la faire partager à son frère. Jupiter consentit à ce que chacun d'eux passât six mois en enfers et six mois sur la terre. Ils vécurent ainsi jusqu'à ce que le roi des dieux les eût placés dans le ciel.

Tous les ans à Rome, le 8 avril, on célébrait la fête des *Dioscuries*, instituée par le dictateur Posthumius, « en souvenir d'une victoire remportée par les Romains au lac *Régille* et en l'honneur des Dioscures qui s'étaient, dit-on, montrés dans cette bataille sous la figure de jeunes guerriers ». Le jour même de la bataille, les Dioscures s'étaient montrés à Rome, sur la place publique, et avaient annoncé la victoire des Romains. « On leur éleva un temple au lieu même de leur apparition. Ce temple, situé sur le Forum, fut un des plus honorés qu'il y eût à Rome ; le sénat y tenait souvent ses séances... Les trois colonnes qui en restent sont aujourd'hui un des plus beaux ornements du Forum romain. La mémoire des deux frères fut depuis ce jour très populaire à Rome : les hommes juraient par Pollux, les femmes par Castor. »

L'étoile Castor est assez remarquable. Vue au télescope, elle se dédouble en deux étoiles, dont l'une est de troisième grandeur, l'autre de septième